



Changement de dénomination

Par **Thierry**, le **12/05/2011** à **14:58**

Bonjour,
un gérant de société peut il changer la dénomination, l'objet social et l'adresse sans l'avis d'un actionnaire??
Comment un actionnaire minoritaire peut avoir accès à la comptabilité si il a des doutes sur le sérieux de la gestion par le gérant?

Merci

Par **francis050350**, le **02/06/2011** à **11:01**

Bonjour ,
Voir les statuts , toutes les réponses y sont

Par **Thierry**, le **02/06/2011** à **19:38**

Bonjour
Merci pour votre réponse, mais elle répond uniquement à ma première question. Et pouvez vous m'éclairer sur la deuxième.
Merci d'avance

Par **francis050350**, le **02/06/2011** à **20:33**

Bonjour

Bien entendu les statuts prévoient une assemblée générale extraordinaire des actionnaires ou des porteurs de parts en cas de changement d'objet , lien principal de l'affectio societatis , car cela peut entrainer dans certains cas le création d'un être moral nouveau.